

Du Vingt Deuxième an mil huit cent quarante-neuf, à 2 heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de Jules François Gros

né à la Gade le premier du courant à onze heures du soir fils de Joseph Pierre Gros
profession de cultivateur
à la Gade et de Anne Adelaide Berard

âge de vingt deux ans, domicilié à la Gade, Marais

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin
Sur la déclaration à moi faite par ledit Joseph Pierre Gros, père de l'enfant

âge de vingt quatre ans, profession de cultivateur
domicilié à la Gade

Premier témoin, Joseph Anne Escavel
profession de cultivateur
domicilié à la Gade

Second témoin, Pierre Félix Dangin
profession de cultivateur
domicilié à la Gade

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Gaillard, Maire de la Commune de la Gade

remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du témoin qui a dit ne savoir ni écrire ni signer.

Escrire Dangin

Gaillard

MAIRIE de la Gade

ARRONDISSEMENT de Goulon

Du Vingt Deuxième an mil huit cent quarante-neuf, à six heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de Marie Josephine Imbert

née à la Gade le quinze du courant à onze heures du soir fille de Pierre Ambroise Imbert
profession de cultivateur
à la Gade et de Thérèse Marie Demol

âge de vingt deux ans, domiciliée à la Gade, Marais à l'origine
Il a été vérifié que l'enfant, à moi présenté est du sexe Féminin

Sur la déclaration à moi faite par ledit Pierre Ambroise Imbert, père de l'enfant
âge de vingt deux ans, profession de cultivateur
domicilié à la Gade

Premier témoin, Joseph Demol
profession de cultivateur
domicilié à la Gade

Second témoin, Pierre Anne Nasser
profession de cultivateur
domicilié à la Gade

CONSTATÉ, suivant la loi par moi Pierre Gaillard, Maire de la Commune de la Gade

remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du premier témoin qui a dit ne savoir ni écrire ni signer.

Imbert

Nasser

Gaillard

MAIRIE de la Gade

ARRONDISSEMENT de Goulon

Du Vingt Deuxième an mil huit cent quarante-neuf, à six heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de Antoine Antoine Ripoer

né à la Gade le dix sept du courant à six heures du soir fils de Jean Joseph Ripoer
profession de cultivateur
à la Gade et de Josephine Claudine Anne Desaffre

âge de vingt deux ans, domicilié à la Gade, Marais

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin

Sur la déclaration à moi faite par ledit Jean Joseph Ripoer, père de l'enfant
âge de vingt deux ans, profession de cultivateur
domicilié à la Gade

Premier témoin, Joseph Dominique Morel
profession de cultivateur
domicilié à la Gade

Second témoin, Antoine Joseph Garachon
profession de cultivateur
domicilié à la Gade

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Gaillard, Maire de la Commune de la Gade

remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception de l'enfant couple.

Morel

Garachon

Gaillard

MAIRIE de la Gade

ARRONDISSEMENT de Goulon

Du Vingt Deuxième an mil huit cent quarante-neuf, à onze heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de François Dangier

né à la Gade le vingt deux du courant à onze heures du soir fils de François Paul Dangier
profession de cultivateur
à la Gade et de Marie Anne Genevieve Dornier

âge de vingt deux ans, domicilié à la Gade, Marais
Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin

Sur la déclaration à moi faite par ledit François Paul Dangier, père de l'enfant
âge de vingt deux ans, profession de cultivateur
domicilié à la Gade

Premier témoin, François Escavel
profession de cultivateur
domicilié à la Gade

Second témoin, Joseph Dominique Morel
profession de cultivateur
domicilié à la Gade

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Gaillard, Maire de la Commune de la Gade

remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du premier témoin qui a dit ne savoir ni écrire ni signer.

Morel

Gaillard